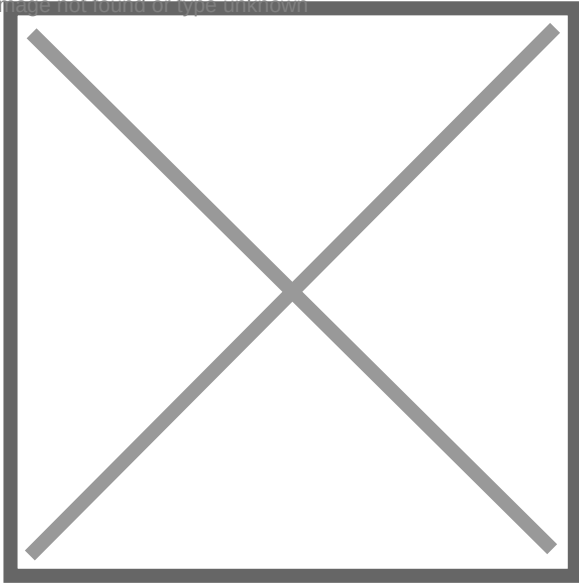


Image not found or type unknown



Nous sommes pacsé et avons acheter un bien immobilier

Par **bibiche**, le **08/12/2009** à **16:47**

Bonjour

,

je voudrais Savoir si la loi du pacs a changer ? car voila nous avons acheter

un bien immobilier en commun 50/50 nous avons fais un testament dont nous

sommes usufruit l'un de l'autre car nous avons chacun deux enfants

nous sommes pacsé (depuis 2002) je vous remercie beaucoup recevez mes sinceres salutatio